

Initiales du président

Initiales de la directrice

No. de la
résolution
ou annotation

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE DES CAVALIERS

Procès-verbal de la sixième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021 tenue le 9 juin 2021 à 18h30 en virtuel.

SONT PRÉSENTS

Mesdames	
Myriam Allard	Parent
Julie Foster	Parent
Édith Lacasse	Enseignante
Jessica Lamarche	Enseignante
Evelyne Lemire	Parent
Marie-Chantal Rouleau	Enseignante
Messieurs	
Monsieur Richard Bilodeau	Parent
Anthony MacKinnon	Parent
Marc Rousson	Technicien au service de garde

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Madame Catherine Dubuc	Directrice
Madame Hélène Robert	Membre de la communauté

EST ABSENTE

Claudine Clément	Enseignante
------------------	-------------

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance est présidée par Monsieur Richard Bilodeau, président. Il accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h34.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur Richard Bilodeau et appuyé par Madame Marie-Chantal Rouleau d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MAI 2021

Il est proposé par Monsieur Anthony MacKinnon, appuyé par Madame Myriam Allard, d'adopter le procès-verbal du 12 mai 2021.

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune intervention

6. PRÉSENTATION DE MME CAROLINE GINGRAS

Mme Caroline Gingras est présentement directrice adjointe à l'école des Rapides-Deschênes. Elle se dit bien contente de se joindre à l'équipe de l'école des Cavaliers en tant que la nouvelle directrice pour la prochaine année scolaire. Elle a hâte de commencer, son début ayant été retardé par la pandémie. Le début de la transition entre Mme Catherine Dubuc et Mme Caroline Gingras se fait depuis 1 mois, pour la passation des dossiers et pour l'embauche du personnel.

7. MOT DU PRÉSIDENT

M. Richard Bilodeau remercie Madame Myriam Allard, vice-présidente, de l'avoir remplacé lors de la dernière réunion. Il annonce qu'il termine son mandat avec le Conseil d'établissement de l'école des Cavaliers après 2 ans et va laisser sa place à d'autres l'an prochain. Il va demeurer au sein du Conseil d'administration du CSSPO. Il sera présent lors de l'AGA en septembre. Il remercie Madame Catherine Dubuc d'avoir été la directrice de l'école depuis les 6 dernières années et d'avoir établi une école primaire de première classe et qui l'a fait rayonner auprès de la CSSPO. Madame Catherine Dubuc a démontré beaucoup de leadership et a mené à terme plusieurs gros dossiers au cours des dernières années.

8. MOT DE LA DIRECTION

Madame Catherine Dubuc partage les informations suivantes :

- Elle remercie Monsieur Richard Bilodeau pour les bons mots. Elle dit que toute l'équipe de l'école des Cavaliers l'aide à faire rayonner l'école et que c'est un travail collectif de la part de tous, incluant les parents. Elle remercie tous de l'avoir aidé à faciliter son travail au quotidien.
- Il y aura une clinique de vaccination COVID-19 mobile pour les enfants de 12 ans et plus à l'école le 14 juin 2021 en matinée. Il y a environ 20 élèves qui se feront vacciner (qui auront 12 ans au plus tard le 14 juin).
- Il y aura un autre changement au secrétariat. Le poste est en affichage présentement pour une nouvelle secrétaire, qui va entrer en fonction au courant de l'été.
- Malgré la pandémie, l'équipe école a été imaginative et créative pour

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

respecter les règles sanitaires et les bulles classes. Il y aura une équipe de Montréal qui va venir faire de l'animation pendant 2 jours, par bulle classe.

- Un camion de crème glacée va venir se stationner à l'école pour offrir un cornet à tous les élèves le 21 juin.
- Les finissants auront une cérémonie qui sera filmée par classe, avec un dîner spécial pique-nique. 3 ateliers seront offerts en rotation dans leurs classes.
- Les travaux pour le terrain synthétique devraient avoir lieu au mois de juillet, avec une date de fin de travaux pour le 31 juillet. Il s'agit d'une compagnie de Montréal qui produit et installe le tapis. Elle souligne que l'implication des parents aux campagnes de financement a grandement aidé à réaliser si rapidement le projet.
- Elle mentionne la répartition des groupes par niveau pour l'an prochain. En tout, il y aura 31 classes. Quelques surplus sont à gérer en 1ère et en 6e année. Elle tente de minimiser les déplacements, tout en respectant la nouvelle politique de gestion des surplus.

9. MOT DES ENSEIGNANTS

- Madame Marie-Chantal Rouleau souligne que les élèves travaillent fort depuis le retour en présentiel en mai. Le port du masque a été bien maintenu, malgré qu'il était fatiguant pour les enfants de le porter pour être compris, ayant parfois besoin de se répéter. Les acquis sont majoritairement là en 1ère année. La fatigue commence à se sentir chez les élèves. Les sorties au parc de la ville et aux jeux d'eau permettent de souligner la fin de l'année scolaire, tout en pouvant se rafraîchir en ces journées chaudes.
- Madame Édith Lacasse indique aussi que les élèves commencent à être fatiguée. La chaleur était bien tolérable au rez-de-chaussée cette semaine malgré la canicule. La chance d'enlever les masques mardi a rendu les élèves très heureux, ainsi que les Mr. Freeze distribués. Elle dit que les élèves et le personnel ont malgré tout pu passer une belle année scolaire.

10. MOT DU SERVICE DE GARDE

Monsieur Marc Rousson se dit fier de l'année qui se termine, malgré l'année particulière avec la pandémie.

Afin de souligner la vie et le passage de Madame Fanny Mantha, technicienne du service de garde à l'école des Cavaliers pendant l'année 2019-2020, ainsi que pour lui rendre hommage, un arbre de type Magnolia, avec des fleurs rose et fuchsia, a été acheté et planté près de l'entrée du personnel. Demain soir, le 10 juin 2021, il y aura une cérémonie intime, en respectant les règles sanitaires, avec quelques membres du personnel du

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

service de garde et de sa famille pour lui rendre hommage et dévoiler une plaque commémorative. Mme Mantha est décédée tragiquement le 21 juin 2020.

Les activités pour les journées pédagogiques de l'an prochain ont été planifiées et seront présentées en septembre. Des sorties à l'extérieur de l'école ont été prévues afin de réduire le nombre d'élèves présents dans l'école lors des journées pédagogiques.

Cette année, les inscriptions pour le service de garde pour l'an prochain ont été faits sur Mosaik Portail. 82% des parents ont répondu sur le portail pour les inscriptions au service de garde ou pour les dîneurs. Il y a 235 élèves inscrits et confirmés pour l'an prochain au service de garde. Il y aura quelques ajouts avec élèves du préscolaire. Aucune abolition de poste n'a été faite. Il y aura une classe principale l'an prochain en raison du nombre d'élèves inscrits.

11. MOT DE L'OPP

Madame Hélène Robert indique que l'année a été différente pour l'OPP cette année, étant moins sollicité que d'habitude. Une réorganisation des dîners pizza en raison de la fermeture temporaire en avril a été faite et elle remercie les parents bénévoles pour leur implication. Les bénévoles ont été au rendez-vous pour aider à l'école lorsque requis et permis.

12. DÉCISIONS

CE #2021-29

12.1 ENTÉRINER LE VOTE ÉLECTRONIQUE POUR LE CHOIX DU LIBRAIRE

Après avoir obtenu le vote par courriel des membres du Conseil d'établissement pour le choix de la Librairie du Soleil pour la liste du matériel et livres scolaires, le CÉ prend acte de celui-ci et l'entérine lors de cette rencontre.

CE #2021-30

12.2 DÎNERS PIZZA – 2021-2022

Madame Hélène Robert mentionne que la pizzeria la Différence a été approchée pour voir si elle a encore un intérêt de poursuivre avec l'école comme fournisseur de pizza. Elle attend la réponse de celle-ci et de savoir le prix de l'augmentation pour la pizza. Elle indique que le profit va demeurer, même s'il y a une légère augmentation. Elle précise qu'avec ce fournisseur, il y a rarement des problématiques, la pizza arrive à l'heure, est chaude et est appréciée des élèves. Présentement, 3\$ par pointe est chargée aux parents alors que la pizza coûte entre 10-13\$ pour 8 pointes. Les breuvages sont facturés au coût de 1\$, alors que le coût réel est d'environ 0.25\$ par jus/bouteille d'eau. Le maintien de la fréquence des dîners aux 2 semaines est proposée.

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

Mme Hélène Robert indique avoir fait un sondage maison avec l'OPP pour voir si des dîners Subway seraient souhaités au lieu de la pizza. Tous ayant participé au sondage étaient d'accord que les dîners pizza permettent un changement du sandwich dans les dîners et permettent aussi une participation de plus de 500 élèves.

- **CONSIDÉRANT** que l'école et le conseil d'établissement souhaitent poursuivre avec les dîners pizza comme moyen de campagne de financement;
- **CONSIDÉRANT** que la pizzeria la Différence offre une pizza appréciée avec un bon service;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Richard Bilodeau, appuyée par Madame Julie Foster, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** la poursuite des dîners pizza avec la pizzeria la Différence aux 2 semaines, ainsi que le coût de 3\$ par pointes et 1\$ par breuvage.

CE #2021-31

12.3. CODE DE VIE 2021-2022

Madame Catherine Dubuc explique que le personnel a été consulté pour le code de vie éducatif. Le billet d'information est utilisé pour informer le parent. Il y a une conséquence logique en lien avec le geste posé par l'élève. Les suspensions sont faites rarement. L'école préfère accompagner les élèves pour aider à changer le comportement. Il y a eu quelques incidents, avec peu de gestes violents et récurrents.

- **CONSIDÉRANT;**
- **CONSIDÉRANT;**
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Édith Lacasse Rouleau, appuyé par Madame Evelyne Lemire, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** le code de vie 2021-2022.

CE #2021-32

12.4. DON PHOTOMANIA

Madame Catherine Dubuc explique que Photomania a fait un don de 1247\$ au Conseil d'établissement et elle propose de réinvestir ce montant dans la pédagogie et pour les élèves.

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

Un parent demande si on peut accepter un don au niveau éthique. Madame Dubuc explique qu'il est permis car il est donné au Conseil d'établissement, sans demande de publicité, le tout étant conforme à la loi.

- **CONSIDÉRANT** que la compagnie Photomania souhaite faire un don au Conseil d'établissement de l'école, tout en étant conforme à la loi;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Myriam Allard, appuyé par Madame Édith Lacasse, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** le don de Photomania d'un montant de 1247\$ et qu'il soit réinvesti dans la pédagogie pour les élèves.

12. INFORMATIONS

12.1. Informations du Comité de parents

Monsieur Richard Bilodeau indique que la représentante du district ouest a démissionné au printemps. Une nouvelle personne de l'école du Vieux-Verger a été désignée pour le Conseil d'administration du CSSPO.

Le processus de définition a été discuté pour refaire les bassins pour la nouvelle école secondaire du Plateau. Il n'y a pas d'impact pour notre école car notre bassin fait parti de la nouvelle école secondaire 040.

13. VARIA

Madame Catherine Dubuc remercie le conseil d'établissement pour les 6 dernières années, ainsi que pour l'implication de tous afin d'assurer le bon fonctionnement des rencontres et de l'école.

14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Monsieur Richard Bilodeau et secondé par Madame Marie-Chantal Rouleau que la séance soit levée à 19h45.

Richard Bilodeau
Président

Catherine Dubuc
Directrice